

**Université du Québec à Chicoutimi
Département des arts et lettres**

Plan de cours

7CMM320 Activité de synthèse

Professeur : Hervé Saint-Louis, PhD

Herve_saint-Louis@uqac.ca

Bureau : P4-7290

Disponibilité : mardi 11 h — 13 h

Téléphone : (418) 545-5011 2491

Trimestre : été 2021

3 crédits

Mardi 13 h — 14 h 45

YouTube : [youtube.com/user/ToonDoctor](https://www.youtube.com/user/ToonDoctor)

Zoom : <https://uqac.zoom.us/j/4482637911>

Objectifs du cours

Intégrer et mettre en pratique les connaissances acquises durant la formation dans le cadre d'un projet d'envergure et préparer l'étudiante à son insertion au milieu professionnel ou à la poursuite des études de cycles supérieurs. Permettre d'expérimenter les différentes étapes du processus de développement et de présentation, d'évaluation et d'intervention dans un milieu tout en procédant à un retour critique sur l'expérience. Échanger autour des expériences et permettre la réflexion sur les pratiques et le milieu.

Aperçu du contenu

Retour et transmission des connaissances acquises et des problématiques rencontrés sur le terrain lors du stage. Réalisation d'une recherche ou d'un projet encadré et en équipe formée d'étudiants des deux concentrations du programme. Application de la démarche appropriée à la réalisation du projet ou de la recherche en établissant les étapes à suivre et les ressources nécessaires jusqu'à la présentation, tant orale qu'écrite, des résultats ou du projet et critique collective.

Description détaillée

Ce cours d'activité synthèse permet à l'étudiante de se spécialiser et approfondir des savoirs particuliers dans le domaine de la communication et des médias émergents en passant par une approche pratique et par des projets concrets. L'étudiante aura l'opportunité d'approfondir ses savoirs en analyse de médias sociaux, en statistiques de site web (Google Analytics), en référencement de contenus web, en relations publiques, en gestion d'événements, en gestion de produit dans le domaine des applications mobiles, et en financement participatif. En faisant un retour sur tous les savoirs acquis durant sa formation, l'étudiante va monter un projet de financement participatif pour un projet d'une entreprise et promoteur de spectacles de la région. L'étudiante travaillera sur l'élaboration du projet, et la gestion de l'évènement de lancement du promoteur.

Méthode pédagogique

Les séances magistrales sont données en mode synchrone à partir de Zoom et en mode asynchrone à partir de YouTube. Les périodes synchrones sont aussi utilisées pour parler des travaux et poser des questions. Les séances ne sont pas enregistrées. Les périodes asynchrones sont déposées sur YouTube. L'étudiante

doit avoir visionné les vidéos avant la prochaine rencontre en classe. L'étudiante sera prévenue des cours en mode asynchrone.

Lectures et séminaires dirigés, questionnements et discussions-débats, exposés magistraux, présentation de ressources audiovisuelles, études de cas, exercices en classe, travaux individuels et en équipe.

Le cours vise l'acquisition de connaissances et d'un savoir-faire. La lecture des textes soumis sert de point de départ à la réalisation d'exercices, de discussions et de travaux pratiques en classe, et fait éventuellement l'objet de contrôles.

Le cours vise à renforcer les aptitudes de fonctionnement autonomes de l'étudiante pour l'aider à fonctionner dans un cadre pédagogique et professionnel où les connaissances nécessaires doivent être obtenues sans l'aide d'un tuteur. L'étudiante doit apprendre à lire des instructions sommaires et se débrouiller, en faisant, si nécessaire, des erreurs dans ce parcours pédagogique.

Les dates de remise des travaux, les lectures de préparation, et le contenu des sessions individuelles sont des suggestions qui peuvent changer selon des demandes et contraintes imprévues. Le professeur vous informera de tout changement d'horaire, de remise des travaux, et de lectures.

Type de cours

Cours obligatoire dans le programme de Baccalauréat en communication interculturelle et médiatique (6515).

Évaluations

Date	Évaluations	Pondération
15 juin	Capsule vidéo de promotion du projet de financement participatif sur La Ruche	20 %
30 juin	Étude de devis pour la conception d'une application mobile pour le promoteur	20 %
1 ^{er} juin	Analyse statistique et du référencement du projet sur du Moulin à Cie	20 %
	Journal hebdomadaire des activités (environs cinq journaux)	20 %
10 août	Lancement de la campagne de financement participatif du promoteur partenaire	20 %
« Conformément à une résolution adoptée le 27 avril 2016 par le conseil de l'Unité d'enseignement en linguistique et langues modernes, aucun report d'examen ne sera accepté, à moins de conditions exceptionnelles (accident, maladie, décès d'un proche) dûment attestées. »		

Conformément à une résolution adoptée à l'unanimité le 22 septembre 2006 par l'assemblée du département des arts et lettres, les cotes se répartissent selon le barème suivant :

A+	de 95 à 100	4,3	B+	de 84 à 86	3,3	C+	de 74 à 76	2,3
A	de 90 à 94	4,0	B	de 80 à 83	3,0	C	de 70 à 73	2,0
A —	de 87 à 89	3,7	B —	de 77 à 79	2,7	C —	de 67 à 69	1,7
D+	de 64 à 66	1,3	E	59 et moins		I	Incomplet	
D	de 60 à 63	1,0				S	Satisfaisant	

Remise des travaux

Les travaux à l'exception des travaux multimédias, tous les travaux sont soumis sur Moodle en format Acrobat. Le mode de citation est APA 6e édition Adaptation française du style bibliographique APA 6e édition par Marc Couture, professeur à la TELUQ.

Une pénalité de 10 % par jour (incluant les jours fériés) est appliquée à tout travail remis après la date de soumission après minuit. Après **quatre jours suivant la date de remise** (incluant les fins de semaines et jours fériés), tout travail non remis n'est plus corrigé et se mérite un zéro. Les travaux doivent être en format Acrobat. Le nom du fichier doit inclure le nom de l'étudiante et être soumis directement sur Moodle et non par courriel. Le professeur se réserve le droit de donner une extension, mais l'étudiante ne peut en demander. Les demandes d'extension de remise de travaux ne seront pas acceptées. Un délai **d'au moins 30 jours** est souvent nécessaire avant le retour des notes et commentaires sur les travaux.

Capsule vidéo de promotion du projet de financement participatif sur La Ruche 20 %

L'étudiante va concevoir un vidéo de présentation du projet du promoteur qui sera présenté à même la campagne du client sur La Ruche, ainsi que diffusé sur un nouveau compte promotionnel du client sur Vimeo ou YouTube. Ce vidéo sera une brève introduction au projet, suivi d'une présentation des promoteurs, et une description des niveaux de financement à atteindre ainsi qu'une description des récompenses qu'obtiendront les membres du public qui participeront à la campagne de financement participatif.

Étude de devis pour la conception d'une application mobile pour le promoteur 20 %

L'étudiante va réfléchir et sélectionner une idée de conception d'application mobile pour le client ou un autre besoin. L'étudiante va rédiger un devis de conception de projet d'application mobile qu'elle soumettrait à un fournisseur de service en développement d'application mobile en détaillant la motivation pour un tel produit, l'idée de conception qu'elle propose, une description en termes généraux des problèmes que l'application va combler, qui sont les utilisateurs et comment le logiciel fonctionnera et sur quelle plateforme.

Analyse statistique et du référencement du projet sur La Ruche et du site client 20 %

L'étudiante va analyser les statistiques du site web de La Ruche et du promoteur pour comprendre les éléments qui donnent une compréhension de l'efficacité d'un site web. Cette analyse inclue, Google Analytics et d'autres outils de mesures de sites web. En se basant sur les données collectées, l'étudiante devra concevoir d'un plan de référencement efficace pour le site du promoteur.

Journal hebdomadaire des activités 20 %

Chaque semaine, l'étudiante rédige un rapport de ses activités par rapport au cours et son apprentissage. Ces rapports doivent détailler comment l'étudiante a appliqué les enseignements passés dans ses activités actuelles.

Lancement de la campagne de financement participatif du promoteur partenaire 20 %

L'étudiante va procéder au lancement officiel de la campagne de financement du client sur le site la Ruche tout en concevant le plan de déploiement et en rédigeant une évaluation réflexive de ses efforts de lancement une fois la campagne lancée.

Quelques règles et certaines attentes

1. Droit d'auteur et propriété intellectuelle du matériel

L'ensemble du contenu rendu disponible dans le cadre de ce cours est protégé par la [Loi sur le droit d'auteur](#) et la Politique relative aux droits d'auteur de l'UQAC. Il est destiné à l'usage des étudiants dans le cadre de leur formation universitaire et ne doit pas être utilisé pour d'autres fins. Pour ce faire, l'étudiante peuvent le

consulter et, lorsque disponible au téléchargement, en faire une copie uniquement pour leur usage personnel.

Le contenu ne peut autrement être téléchargé ou copié, il ne peut pas non plus être reproduit, publié à nouveau, affiché, transmis, communiqué, diffusé, distribué, adapté ou modifié par quelque moyen.

De plus, comme mentionnée dans le manuel de gestion de l'UQAC, toute communication ou diffusion par l'entremise des TIC comme les ordinateurs portables, les cellulaires, les téléphones intelligents, les tablettes numériques, etc., ne peut être faite sans la permission de l'enseignant (https://www.uqac.ca/direction_services/secretariat_general/manuel/3/083.pdf).

Ainsi, l'enregistrement sonore ou visuel d'une activité synchrone par l'étudiante est strictement interdit à moins d'obtenir au préalable une autorisation écrite du professeur.

2. Politique contre le harcèlement et la violence

Principes généraux

- L'Université du Québec à Chicoutimi s'est dotée d'une politique afin de prévenir et de faire cesser le harcèlement et la violence ;
- L'université favorise un milieu propice à la dignité et à l'estime de tous les membres de la communauté ;
- L'Université désavoue toute forme de harcèlement et de violence parce qu'ils constituent une atteinte aux droits de la personne ;
- Tous les membres de la communauté universitaire ont droit à un milieu de travail et d'études exempt de harcèlement et de violence.

Application de la politique

- Toute forme de harcèlement et de violence est prohibée ;
- Tout membre de la communauté universitaire a le devoir de s'approprier la présente politique et de saisir le Comité institutionnel contre le harcèlement et la violence, le responsable du Bureau de réception des plaintes ou les personnes-ressources de toute situation qu'il juge en contravention de la présente politique.

3. Les courriels

Ne pas avoir pris connaissance d'un courriel n'est pas une excuse pour déroger de vos obligations.

Je n'accepte que les courriels provenant de votre compte à l'UQAC. Vous recevrez une réponse à votre courriel dans les 96 h suivant sa réception, dans la mesure du possible. De plus, si je suis en déplacement ou si vous m'écrivez pendant la fin de semaine, le temps d'attente pour un retour sera plus long.

Si la réponse à votre courriel prend plus de trois lignes à l'écrire, venez me voir lors des heures de disponibilité ou appelez-moi au bureau.

Si la réponse à votre question se trouve dans le plan de cours, dans Moodle, dans le site web de l'UQAC ou dans tout autre support médiatique facilement accessible, je me réserve le droit de vous répondre avec un mot indiquant le lieu où se trouve l'information.

4. Retards et départ avant la fin du cours

Les entrées et sorties fréquentes dérangent le professeur et les autres étudiants. Si vous devez partir plus tôt, veuillez avertir le professeur en avance. Si vous arrivez en retard ou devez partir plus tôt, s'il vous plaît, veuillez le faire le plus discrètement possible.

5. Qualité du français

Selon la procédure relative aux règles de présentation et de rédaction des travaux des étudiants du manuel de gestion de l'UQAC (CET-5160), une pénalité sera déduite de la note finale pour les déficiences linguistiques pouvant aller entre 5 % et 20 %.

Dans le cadre du cours, nous allons déduire un maximum de 10 % de la note du travail final pour les fautes orthographiques, grammaticales et syntaxiques (voir le manuel de gestion de l'UQAC [3.1.1-012] pour une définition de ces termes).

6. Infractions de nature académique

Conformément à la politique institutionnelle, tout acte de plagiat ou de fraude dans un cours peut entraîner l'annulation d'un élément d'évaluation ou l'échec du cours. Les actes de plagiat ou de fraude peuvent même entraîner la suspension ou l'exclusion de l'étudiante de l'UQAC (CAD-8462). Sont considérés comme plagiat, les actes suivants : obtenir ou tenter d'obtenir les réponses de quelqu'un pendant un examen ou participer à un échange de réponses ; utiliser totalement ou en partie un texte d'autrui en le faisant passer pour sien ou sans en indiquer les références ; participer, tenter de participer à une substitution de personnes lors d'un examen ou d'un travail faisant l'objet d'une évaluation ; posséder ou utiliser pendant un examen tout document ou matériel non autorisé.

Bibliographie

Aucune source spécifiée dans le document actif.

Contenu et échéancier (peuvent-être modifiés)

Semaine	Date	Sujets	Travaux	Points
1	11 mai	Introduction au cours		
2	18 mai	Statistiques et outils de mesures web		
3	25 mai	Référencement web et optimisation de site web		
4	8 juin	Relations publiques : première partie		
5	8 juin	Relations publiques : deuxième partie		
6	15 juin	Gestion des évènements : première partie		
7	23 juin	Gestion des évènements : deuxième partie (mercredi, car je suis occupé le mardi)		
8	29 juin	Parler en publique : première partie		
9	6 juillet	Parler en publique : deuxième partie		
10	3 août	Les applications mobiles : première partie (comment-ça marche)		
11	10 août	Les applications mobiles : deuxième partie (le design d'interaction)		
12	17 août	Les applications mobiles : troisième partie (préparer un devis, gestion de produit)		
13	24 août	Laboratoire de synthèse		